

Christophe de Saint-Chamond et son frère Théodore, abbé de Saint-Antoine-de-Viennois, et aussi Jean de Saint-Chamond, leur frère aîné ;

Louis de Montlaur ;

Jacques de Beone-Saint-Blanchet ;

Claude de Tournon, évêque de Viviers (fils de Jacques de Tournon).

Ces seigneurs s'engagèrent à terminer l'église à leurs frais, et il fut convenu entre eux, par traité écrit, que ceux qui voudraient faire poser leurs armes aux voûtes du nouvel édifice donneraient 600 florins d'or. L'abbé de Saint-Antoine participa largement à cette pieuse entreprise, mais celui qui contribua le plus à son succès, bien que ses armes n'aient jamais figuré aux voûtes, fut un roturier, docteur ès lois, maître Imbert Boveyronis, qui, après vingt ans de judicature à Tournon, vint vivre avec les Célestins sans entrer dans leur ordre, fut nommé par eux juge de Colombier et de Peaugres, et mourut le 23 avril 1498 en leur léguant 1,800 florins d'or, à la seule condition d'être enterré dans la future église.

Le seigneur de Montlaur donna la grosse cloche de l'église « qui a une sainte vertu contre les tempestes. »

En 1661, l'abbé général de l'ordre des Célestins, qui résidait en Italie, vint en France. On avait vainement essayé d'empêcher ce voyage. Les Célestins français étaient bien résolus, dans tous les cas, à défendre leurs droits et privilèges contre tout empiètement. L'abbé passa à Lyon où il fut reçu avec un cérémonial soigneusement calculé. Le manuscrit du P. Grasset contient à ce sujet de curieux détails pour ceux que la question pourrait intéresser. L'abbé arriva à Colombier le 2 septembre. On lui fit une réception solennelle tempérée par une harangue aigre-douce du